

# 2023

## L'année du changement : La Révolution ?

### Négociations et échanges importants à venir durant l'année :

- ✓ Les Négociations Annuelles Obligatoires, tant attendues !
- ✓ La suite des négociations sur le socle social commun avec :
  - Classification et qualification
  - Structure de rémunération
  - Télétravail
  - Dialogue social
  - Relation individuelle et organisation de travail
  - GEPP
  - Diversité
  - Chômage
  - QVT
- ✓ La transformation juridique du groupe
- ✓ La poursuite du cycle électoral dans les établissements
- ✓ Le suivi des mesures d'embauches, de départs, de formations et d'activité

La **CFE-CGC Renault** vous souhaite  
UNE EXCELLENTE NOUVELLE ANNÉE.



Ce début d'année 2023 est marquée par un contexte géopolitique ayant des impacts sur la vie de tous les jours de l'ensemble des salariés du Groupe Renault. **Nos actions sur 2023 seront tournées**, comme l'année dernière, **vers la protection des salariés et le maintien de leur pouvoir d'achat.**

La réorganisation qui va s'effectuer, avec notamment la création de différentes entités, va impacter fortement les salariés. Le nouveau socle social commun, dont les négociations ont débuté lors du dernier trimestre 2022, devra être au meilleur niveau pour rassurer et motiver les salariés dans cette Révolution. **Nous serons présents à vos côtés pour défendre vos acquis sociaux !**

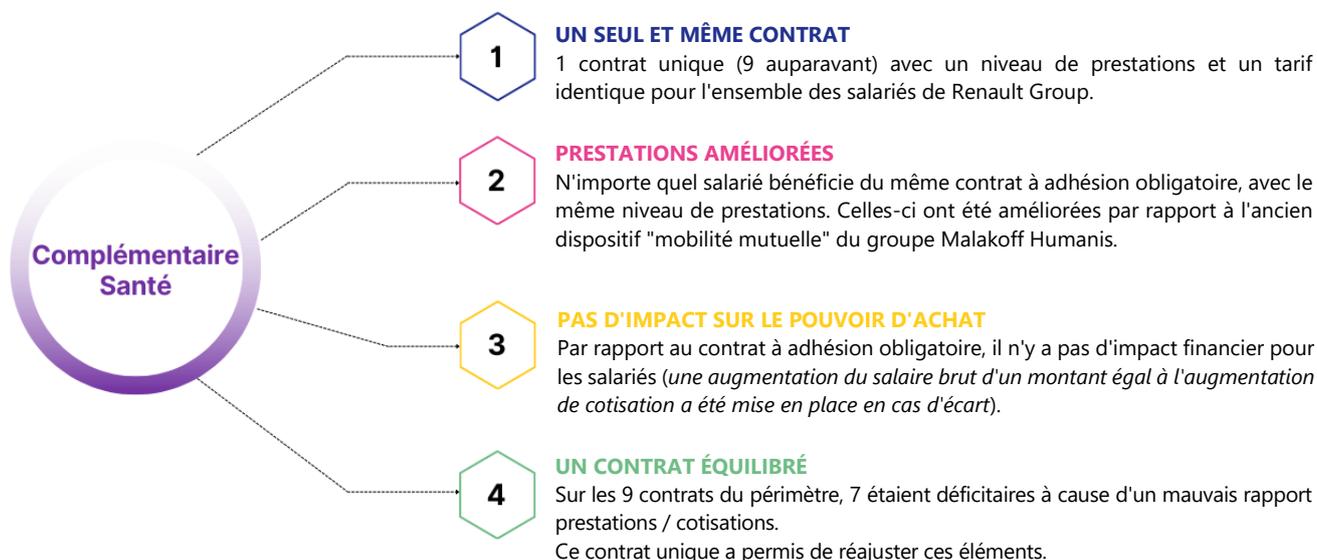
**La CFE-CGC, forte de ses valeurs et de la confiance que vous lui témoignez chaque année, répondra présente à ces enjeux !**

#### Contact

INTERCENTRE RENAULT  
API : FR Q10 119 303  
Tél : 01 76 84 15 79  
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr



## Bilan des 2 premières négociations du socle social commun : COMPLÉMENTAIRE SANTÉ et PRÉVOYANCE

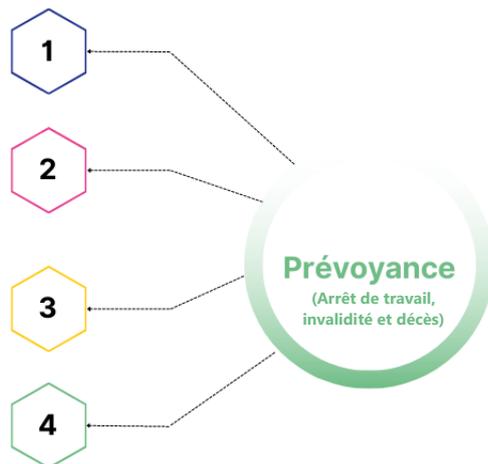


**UN SEUL ET MÊME CONTRAT**  
1 contrat unique et universel pour tous les salariés du groupe en France (33 auparavant). Ce dispositif a modernisé nos contrats qui dataient de 40 ans pour certains.

**PRESTATIONS AMÉLIORÉES**  
N'importe quel salarié (Opérateurs, ETAM et Cadres), bénéficie désormais des mêmes garanties sans aucune dégradation des prestations. Les prestations, selon une étude externe, sont cotées au niveau A+.

**PAS D'IMPACT SUR LE POUVOIR D'ACHAT**  
Par rapport à certains contrats précédents, il n'y a plus aucune participation des salariés. La prise en charge est 100% employeur.

**UN CONTRAT ÉQUILIBRÉ**  
Sur les 33 contrats du périmètre, 50% étaient déficitaires. Ce contrat unique a désormais une santé financière pérenne dans le temps.



Ces 2 accords signés par la CFE-CGC fin 2022, sont le fruit de nombreux échanges constructifs et de qualité. **Les négociations du nouveau socle social démarrent sur de bonnes bases et doivent servir d'exemples pour les prochaines négociations.**

**DATE À RETENIR :**  
**Les Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O.) pour l'année 2023 se dérouleront le 19 janvier.**

La CFE-CGC travaille activement avec vos représentants locaux dans la construction d'une plateforme revendicative tenant compte du niveau de l'inflation, malheureusement élevée, qui pénalise le pouvoir d'achat des salariés. Nous communiquerons prochainement ces éléments.

En attendant, nous vous proposons de lire la déclaration CFE-CGC du 20 décembre 2022 (Bilan mesures 2022) en allant sur ce [lien](#) ou en scannant ce QR code :



**RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT**  
[www.cfecgc-intercentre-renault.fr](http://www.cfecgc-intercentre-renault.fr)